



N°30
09/10/2018



Animateur filières

Khalid KOUBAÏTI
FREDON Poitou-Charentes
khalid.koubaiti@fredonpc.fr

Animateurs délégués

Céréales à paille et Maïs
Thibaud DESCHAMPS / **ARVALIS**
t.deschamps@arvalis.fr

Oléagineux

Elodie TOURTON / **Terres Inovia**
e.tourton@terresinovia.fr

Directeur de publication

Dominique GRACIET
Président de la Chambre Régionale
Nouvelle-Aquitaine
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@na.chambagri.fr

Supervision

DRAAF
Service Régional
de l'Alimentation
Nouvelle-Aquitaine
22 Rue des Pénitents Blancs
87000 LIMOGES

Supervision site de Poitiers

Reproduction intégrale
de ce bulletin autorisée.
Reproduction partielle
autorisée avec la mention
« extrait du bulletin de santé
du végétal Nouvelle-Aquitaine
Grandes cultures N°30
du 09/10/2018 »



Edition Poitou-Charentes

Bulletin disponible sur bsv.na.chambagri.fr et sur le site de la DRAAF draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/BSV-Nouvelle-Aquitaine-2018

Recevez le **Bulletin de votre choix GRATUITEMENT**
en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)

Ce qu'il faut retenir

Colza

- **Stade** : 1 à 8 feuilles (11 - 18).
- **Petites altises** : localement présentes, en diminution.
- **Grosses altises** : activité significative, captures importantes.
- **Puceron vert du pêcher** : progression timide.
- **Limaces** : quasi-absentes.
- **Autres ravageurs** : tenthrède de la rave à surveiller.

Campagnols des champs

- **Surveillance et mise en place des techniques alternatives avant l'apparition des dégâts.**

Céréales à paille

- **Gestion du risque maladie par le choix variétal** : [BSV 29](#).
- **Densité de semis et qualité des semences** : [BSV 28](#).

Nota : le stade BBCH est entre parenthèses.

Nombre de parcelles	Colza
Créées	50
Observées	35

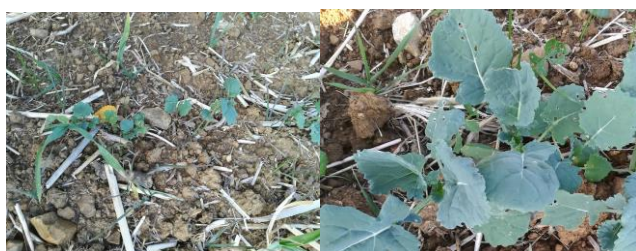


Colza

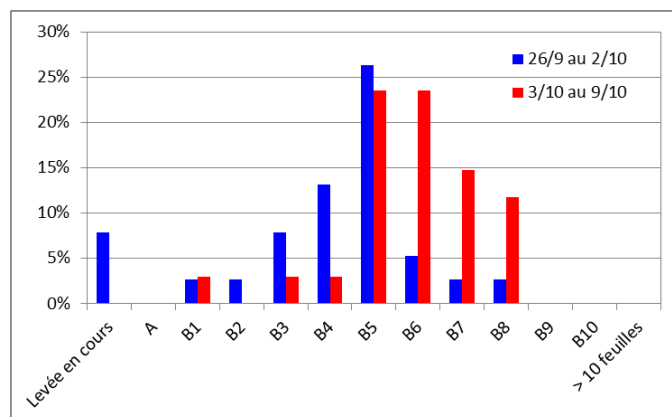
• Stade phénologique et état de la culture

Les peuplements et les stades en parcelle sont très hétérogènes (hormis les parcelles irriguées après semis). Dans le réseau, avec 35 parcelles observées cette semaine, les stades varient de B1 à B8 (11 - 18) pour la parcelle la plus avancée.

Moins de 10% des parcelles levées n'ont pas atteint le stade 4 feuilles (14). Les colzas se sont bien développés cette semaine.



Différences de stades dans une même parcelle



La surveillance des pièges et la visite fréquente des parcelles peuvent vous aider à anticiper la protection de votre colza avant l'apparition des dégâts. Soyez vigilant notamment vis-à-vis des ravageurs secondaires comme les ténthredes de la rave.

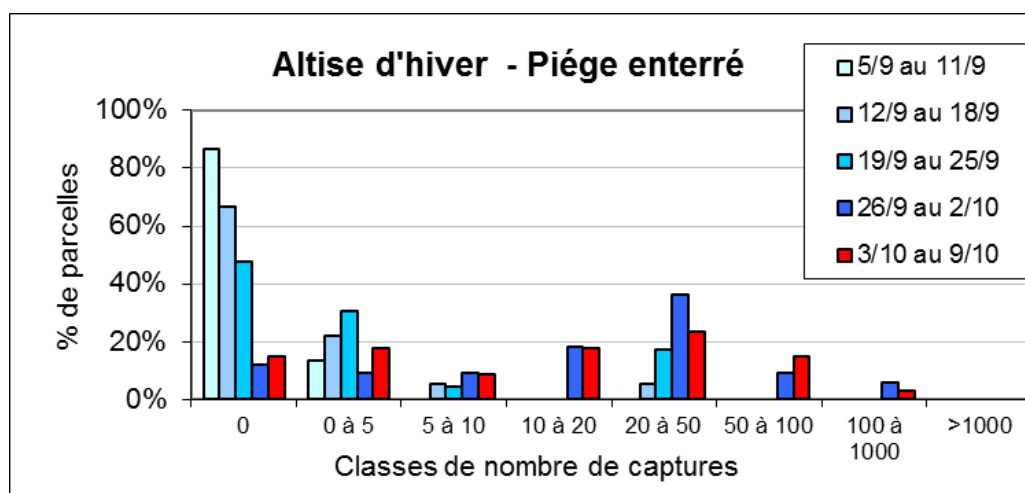
• Altises des Crucifères et Altises d'hiver

Altises des Crucifères ou Petites Altises

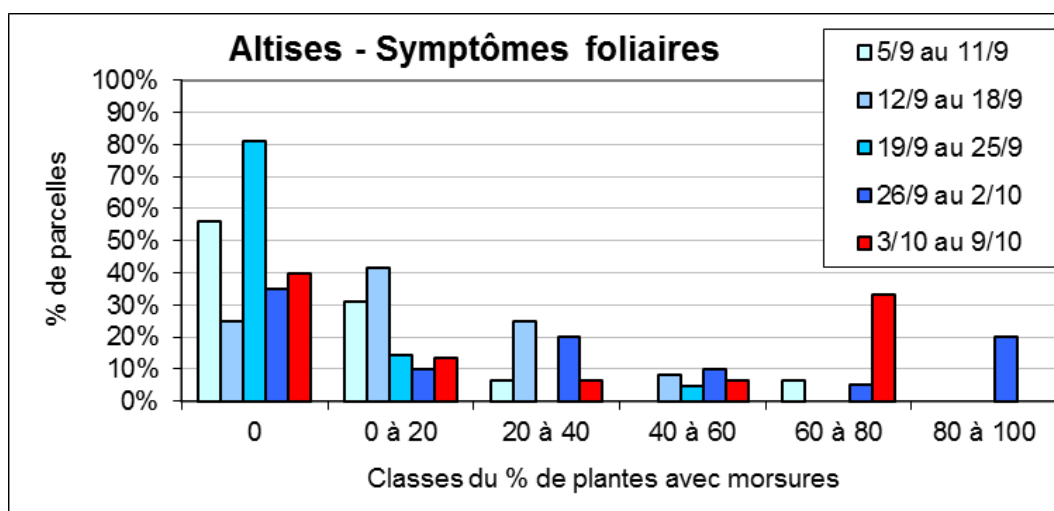
4 pièges du réseau sont positifs cette semaine parmi les 8 parcelles observées.

Altises d'hiver ou grosses altises

Les piégeages importants continuent. Parmi 34 parcelles observées, encore 85 % des cuvettes enterrées ont capturé entre 2 et 130 adultes, avec une moyenne de 30 altises/piège.



Les attaques foliaires (petites et/ou grosses altises) sont observées dans 60 % des 15 parcelles notées. Seules 2 situations dépassent le seuil de 25 % de surface foliaire détruite mais avec des colzas de plus de 4 feuilles capables de supporter cette perte. Les dégâts restent limités dans le réseau malgré un piégeage important et une activité significative des grosses altises.



Période de risque : de la levée au stade 3 feuilles (09 - 13).

Seuil indicatif du risque : 8 pieds sur 10 portant des morsures dans un premier temps et 25% de la surface foliaire détruite.

Remarque : en cas de **levée tardive** (après le 1^{er} octobre), la vitesse de développement des colzas est ralentie et la culture ne pourra pas compenser les pertes massives. Le **seuil indicatif du risque peut être abaissé à 3 plantes sur 10** avec des morsures et 25% de la surface foliaire détruite.



Moins de 25 % de la surface touchée



Plus de 25 % de la surface touchée

Évaluation du risque

Les petites altises sont encore actives et les grosses altises sont maintenant présentes dans de nombreuses parcelles. Le risque lié à ces deux ravageurs est à apprécier en fonction des attaques (seuil) et de l'état de votre peuplement.

- pour les petits colzas de moins de 4 feuilles au regard de l'augmentation des captures moyennes et des dégâts foliaires : le **risque est fort**.
- pour les parcelles avec des stades hétérogènes issus de levées successives qui ont une proportion importante de jeunes colzas : le **risque est modéré**.
- pour les colzas de 4 feuilles ou plus qui ont dépassé la période de sensibilité : le risque lié aux morsures nutritionnelles des adultes est faible.

Une surveillance maximale des jeunes colzas est conseillée.

• Puceron vert du pêcher

Il est noté dans 6 parcelles parmi les 18 situations observées. L'infestation progresse timidement en nombre de parcelles touchées mais les populations de pucerons restent faibles. Toujours la même parcelle de la Vienne, actuellement à 8 feuilles, qui dépasse le seuil mais elle n'est plus en période sensible.

Période de risque : de la levée au stade 6 feuilles (09 - 16). La nuisibilité est due au prélèvement de sève et/ou aux transmissions de viroses.

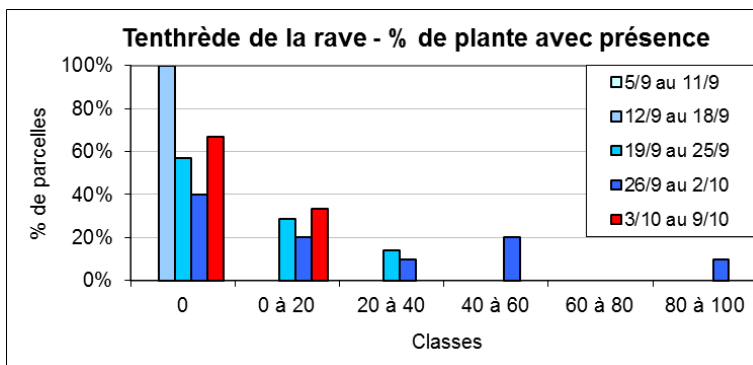
Seuil indicatif du risque : 20% de plantes porteuses.

Évaluation du risque

Le **risque est devenu modéré** car le nombre de situations avec pucerons verts du pêcher augmente même si les populations restent contenues. Il faut rester vigilant car un tiers des colzas n'ont pas 6 feuilles et sont donc sensibles. Une attention particulière doit être portée lors du choix du moyen de contrôle des altises (adultes ou larves).

• Tenthredès de la rave

Des larves de tenthrèdes sont toujours observées cette semaine dans 2 situations sur les 6 observées.



Les dégâts foliaires s'amenuisent, une seule parcelle atteint tout juste 25% de surface détruite. Des adultes sont encore capturés en cuvette.

Période du risque : de la levée au stade 6 feuilles (09 - 16).

Seuil indicatif du risque : présence de larves sur plantes avec le 1/4 de la surface foliaire détruite.

Évaluation du risque

Le **risque est modéré à faible**. Surveiller le développement des larves sur les colzas, surtout dans les parcelles où des adultes ont été piégés en cuvette.

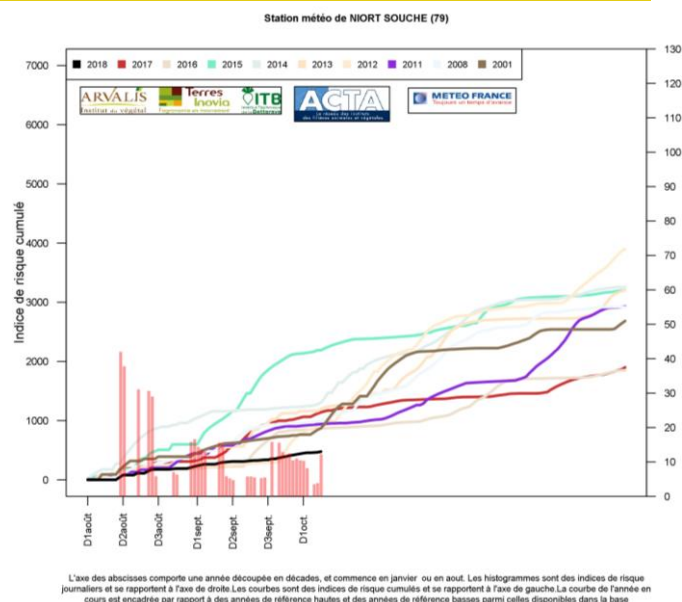
L'observation régulière des parcelles est de rigueur afin de détecter les débuts de défoliations larvaires. Les dégâts peuvent être rapides et importants entraînant la destruction totale en cas de non surveillance.

• Limaces

D'après le modèle ACTA pour la station de Niort, l'automne 2018 (comme en 2016) est actuellement celui qui présente le risque limace le plus faible de ces 10 dernières années.

Période de risque : du semis au stade 3-4 feuilles (13 - 14).

Seuil indicatif du risque : apparition de zones d'éclaircissement dans les parcelles. Les attaques les plus dommageables peuvent parfois conduire au re-semis (partiel ou intégral). Une surveillance des parcelles, la pose de pièges avant les semis, permettent d'anticiper les dégâts.



Évaluation du risque

Elle n'est possible qu'à l'approche des conditions climatiques favorables à l'activité des limaces en présence des colzas en cours de levée.

Pour plus d'information sur la surveillance, prévention du risque et les méthodes de lutte intégrée, veuillez consulter la [**note nationale Limaces**](#).

Campagnols des champs

Bien que les conditions de l'été aient été chaudes et sèches, l'activité des campagnols des champs est observée ces derniers jours dans les berges, les friches, les prairies et les cultures fourragères, notamment dans les luzernes. Cette activité est signalée de façon plus importante dans les Deux-Sèvres et la Vienne. Ces ravageurs ont été particulièrement actifs dans les vergers et notamment dans les cultures maraîchères où les attaques ont été significatives.

Pour les grandes cultures (colza et céréales en cours de mise en place), la présence de ces rongeurs est pour le moment localisée en bordure de quelques parcelles, à proximité des berges, bandes enherbées ou cultures fourragères.

A partir des secteurs où des attaques ont été constatées et aussi à partir des refuges naturels des campagnols, les populations peuvent se développer et progresser vers les cultures récemment implantées.



Galleries actives en bordure de colza



Forte activité sur luzerne mitoyenne d'un colza

Période de risque : la période de risque s'étend sur toute la période de reproduction du campagnol c'est-à-dire de mars à novembre.

Seuil indicatif de risque : bien qu'il soit nuisible dès les premières apparitions, on peut estimer que le seuil est atteint dès lors que l'on dépasse les 200 individus/ha.

Evaluation du risque

Le risque est très variable selon les secteurs et les cultures. La présence de ce ravageur est globalement peu préoccupante pour les colzas et les futures céréales. Cependant, pour les grandes cultures dans les secteurs habituellement connus pour des attaques de campagnols, le risque reste à évaluer en fonction du niveau d'indice de présence des campagnols en parcelle.

Pour les céréales habituellement implantées sans travail du sol, un léger grattage des zones infestées avant le semis peut limiter le développement de ce ravageur dans la parcelle.

Techniques alternatives

Il convient de limiter le développement de ces populations en facilitant, avant toute chose, la prédation naturelle (gestion des chaumes, installation des perchoirs.....) et en détruisant par le travail du sol les galeries souterraines déjà en place.

Par ailleurs, l'importance des populations des taupes peut jouer un rôle dans le développement des populations de campagnol des champs. La présence d'anciennes galeries de taupes facilite en effet l'implantation du campagnol des champs qui n'a plus qu'à nettoyer ces réseaux. La destruction de ces galeries limite fortement le développement des campagnols.

Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Grandes cultures / Edition Nord Nouvelle-Aquitaine sont les suivantes : Agriculteurs, Agri Distri Services, CA 17, CA79, CA86, CAP Faye sur Ardin, CAVAC, CAVAC Villejeus, CEA Loulay, Coop La Tricherie, Coop de Mansle-Aunac, Coop Saint Pierre de juillers, Ets Lamy, FREDON, Lycée Xavier Bernard, NEOLIS, OCEALIA, Soufflet Agriculture, Terre Atlantique, Terres Inovia, Terrena Innovation.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

" Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère de l'Ecologie, avec l'appui financier de l'Agence Française de Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto ".